Journée Bilan migrateurs Garonne

17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Recueil des présentations

Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

SOMMAIRE

Rappel des objectifs et du déroulé de la journée4
Introduction des travaux de la journée5
Le Plan de gestion des poissons migrateurs 2015-2019 et sa déclinaison sur la Garonne, enjeux et objectifs6
Bilan des migrations et du suivi des espèces en 201423
Évaluation du colmatage du substrat des frayères à salmonidés du Haut Bassin de la Garonne
Méthode de diagnostic d'état sédimentaire en aval d'un barrage 48

Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Rappel des objectifs et du déroulé de la journée

Les poissons migrateurs sont l'expression d'enjeux transversaux, à la fois patrimoine naturel emblématique et marqueurs de la qualité de la Garonne.

La politique "poissons migrateurs" à l'échelle du bassin Garonne-Dordogne est définie par le Plan de gestion des poissons migrateurs (Plagepomi). Le groupe "Migrateurs" Garonne¹, groupe technique animé par le Sméag, a en charge sa déclinaison et sa mise en œuvre sur le bassin de la Garonne. 2014 a été une année importante avec l'élaboration du nouveau Plagepomi pour la période 2015-2019. Cela a été l'occasion de définir le cadre de travail des 5 prochaines années.

Depuis 2011, Le Groupe "Migrateurs" Garonne organise cette journée de présentation du bilan migrateurs à destination des responsables techniques des services de la police de l'eau, de l'Onema, des fédérations de pêches et des services en charge de l'environnement des collectivités riveraines, afin de partager ces informations et de susciter des échanges techniques sur les bilans et les projets.

Comme les années précédentes, un thème particulier, en relation avec les habitats a été développé : les sédiments. Une visite de la nouvelle l'usine de la Cavaletade, gérée par le Régie Municipale d'Electricité de Toulouse a terminé la journée.

Le présent document compile les présentations de la journée.

Le Groupe Migrateurs Garonne est composé des organismes suivants : les DREAL Aquitaine et Midi-Pyrénées, l'ONEMA, l'agence de L'Eau Adour-Garonne, le Sméag, l'association MIGADO, EDF, l'association de la pêche professionnelle en eau douce, union des fédérations de pêches de loisir, IRSTEA.

Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Introduction des travaux de la journée

(Sylvie Rocq - Sméag)

Bonjour à tous,

Avant de commencer, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de M. Hervé Gillé, Président du SMEAG, qui n'a pas pu être parmi nous, malgré tout l'intérêt qu'il porte aux poissons migrateurs. En tant qu'élu girondin, il est particulièrement concerné, notamment au travers de la question du bouchon vaseux et de son impact.

Je souhaite remercier EDF qui nous reçoit aujourd'hui sur le site EDF Bazacle, dont un bel espace est dédié à la Garonne et ses poissons migrateurs au travers d'une exposition permanente à laquelle le SMEAG a participé aux côtés de Migado et Nature Midi-Pyrénées.

Cette journée de bilan et d'échanges est la quatrième organisée, et elle est devenue un rendez-vous attendu de tous :

En 2011 avait eu lieu, ici même, la 1ère réunion. Un panorama de l'état des espèces et des habitats avait été présenté.

En 2012 à Couthures-sur-Garonne la réunion avait ciblé le thème de la qualité de l'eau et des milieux.

En 2013 il n'y avait pas eu de réunion car la procédure de classement nous avait tous bien occupés!

En 2014 à Golfech, c'est le thème de la libre circulation et accessibilité aux habitats qui a été décliné.

L'implication du Sméag sur les migrateurs est principalement liée au rôle d'indicateur de la qualité de l'eau et des milieux qu'ils assument... parfois malgré eux. Le Sméag œuvre pour que la qualité des habitats soit prise à sa juste valeur. Cela est maintenant acquis dans le nouveau Plagepomi dont les grandes orientations vont vous être présentées.

Le sujet « fil rouge » de notre réunion d'aujourd'hui concerne les galets et sédiments. Sujet sur lequel se penche le SMEAG dans le suivi de la prise en compte du lien entre la gestion de l'eau et la gestion des sols. Plusieurs exposés y sont consacrés. Mais le sujet est tellement vaste et les enjeux liés importants, qu'il est fort probable que nous y consacrions une future réunion.

Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Le Plan de gestion des poissons migrateurs 2015-2019 et sa déclinaison sur la Garonne, enjeux et objectifs

(Gilles Adam Dreal Aquitaine/ Aline Chaumel, SMEAG)

Le décret dit « Amphihalins » du 16 février 1994 encadre la gestion des poissons migrateurs en France, par territoire, sous l'égide d'un Comité de gestion des poissons migrateurs (Cogepomi) qui a en charge, notamment, de rédiger le Plan de gestion des poissons migrateurs (Plagepomi), plan quinquennal proposant des mesures pour le maintien ou la restauration des espèces de poissons migrateurs.

La Garonne appartient au territoire du Cogepomi « Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre).

Le nouveau Plagepomi a été publié le 5 mai 2015, après 2 années de travaux. Le bilan par espèce, élaboré à partir des suivis biologiques est assez négatif, puisque, malgré les actions mises en œuvre, 4 des 7 espèces de poissons migrateurs concernées sont dans un état alarmant, 2 dans un état préoccupant et seulement 1 en bon état. Les tendances sont aussi pessimistes

Aussi, afin de restaurer les populations, des orientations fortes ont été fixées et des mesures précises ont été programmées. Elles sont organisées en 8 thèmes, recouvrant les espèces et les habitats et sont présentées, espèces par espèces, dans le diaporama ci-après.

Le Groupe Migrateurs Garonne travaille à la déclinaison du Plagepomi, pour une mise en œuvre opérationnelle sur le bassin de la Garonne, en tenant compte des orientations du Plagepomi et des particularités du bassin de la Garonne.

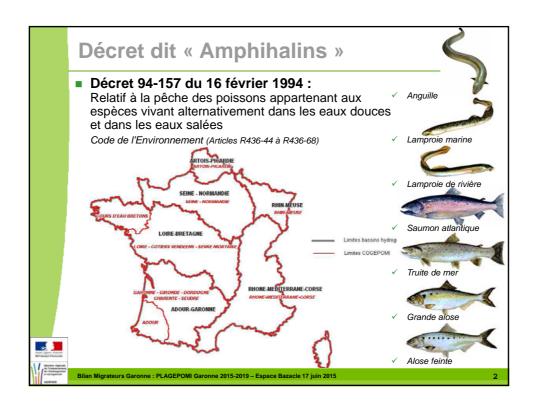
Pour les espèces gérées sur le territoire : l'enjeu concerne l'amélioration des connaissances nécessaires pour une meilleure gestion pour la Lamproie marine, et la qualité du recrutement naturel pour la Grande Alose et le Saumon atlantique.

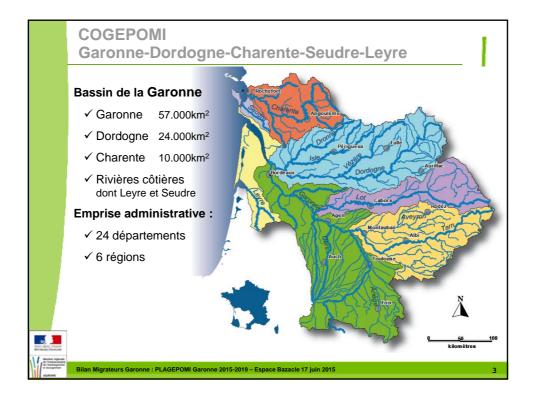
Bien sûr, le maintien ou la restauration des espèces est indissociable de la question des habitats. Les priorités sont :

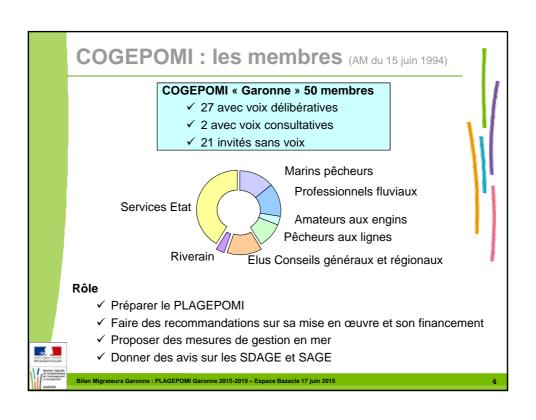
- la poursuite de l'amélioration de l'accessibilité des habitats, dont les efforts déjà entrepris doivent être complétés, notamment sur la dévalaison
- le suivi précis et l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats (substrat, température, oxygène, pollution, impact silure).

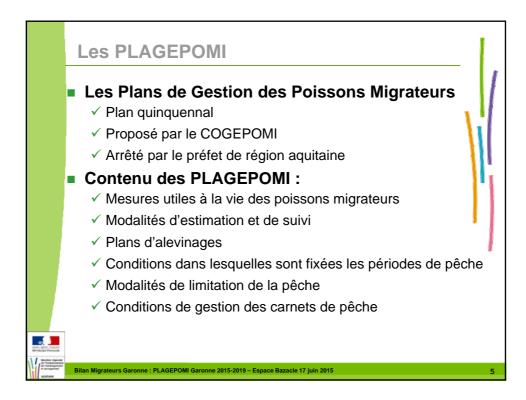
Enfin, la communication et l'animation sont aussi des sujets à poursuivre et développer comme levier d'amélioration des habitats.

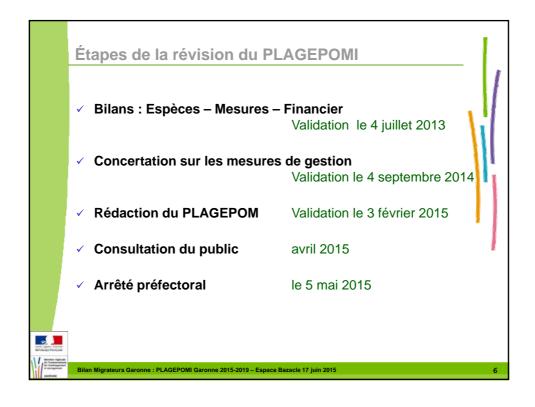


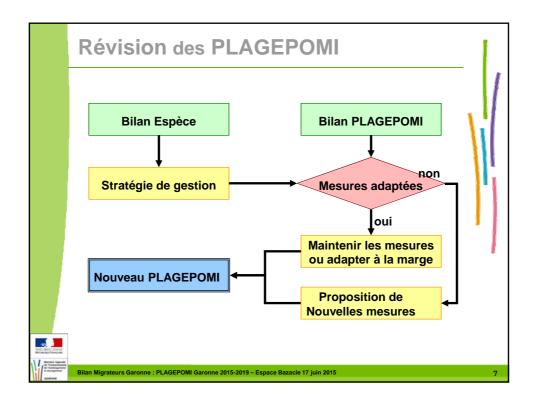


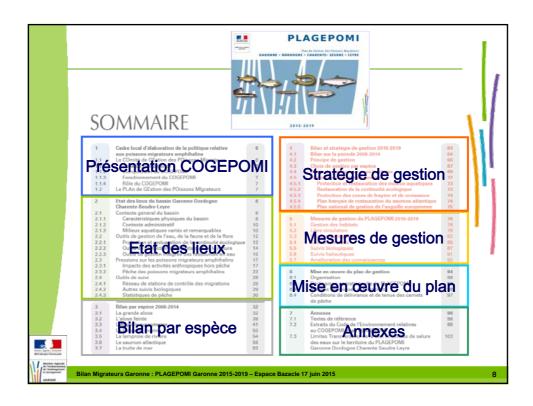


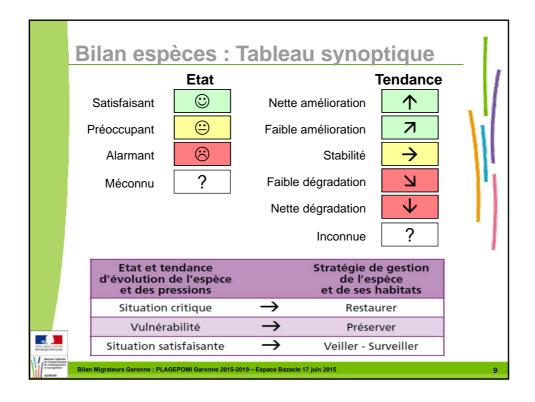


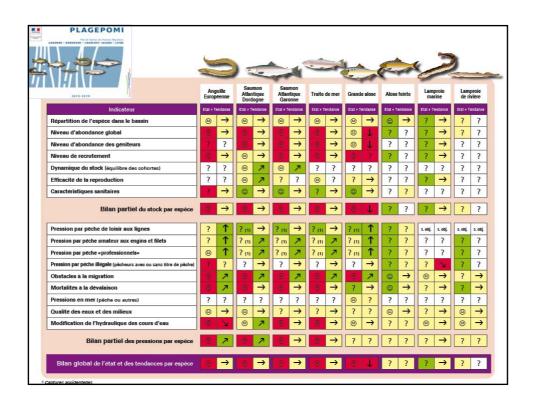


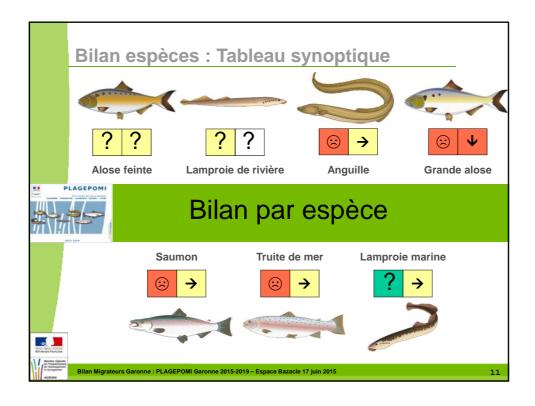


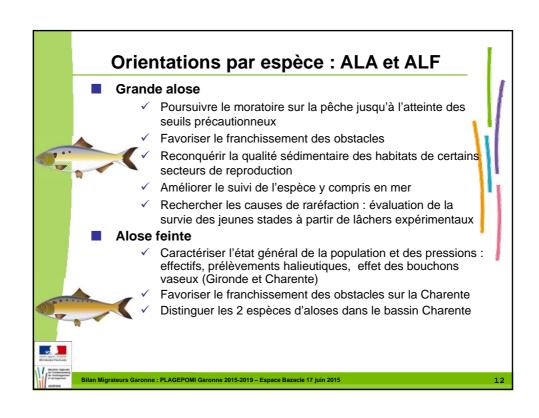


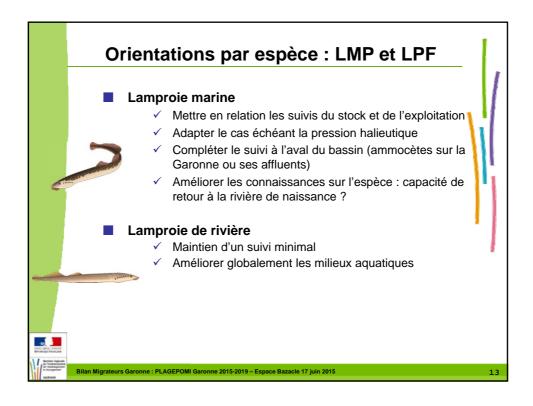


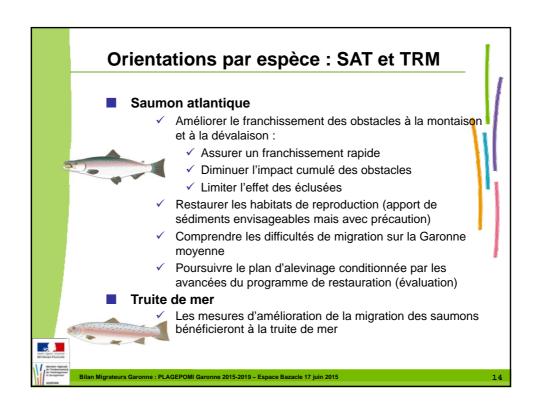




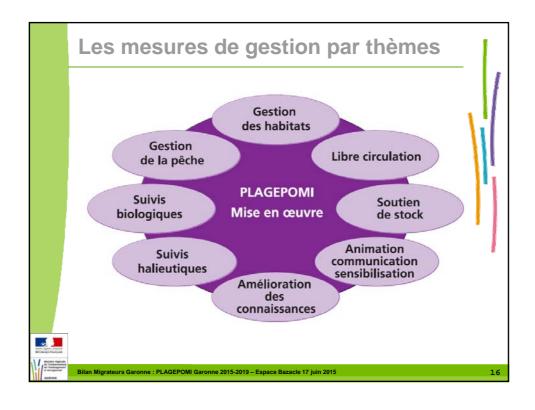


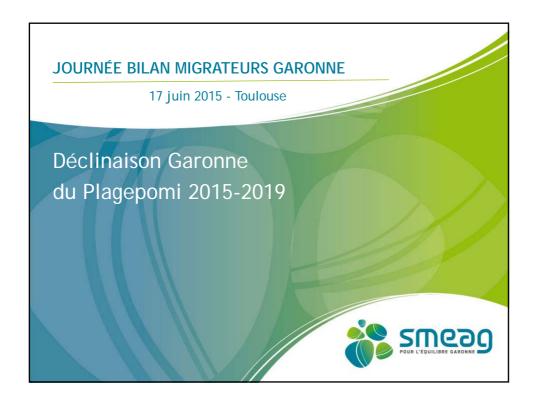




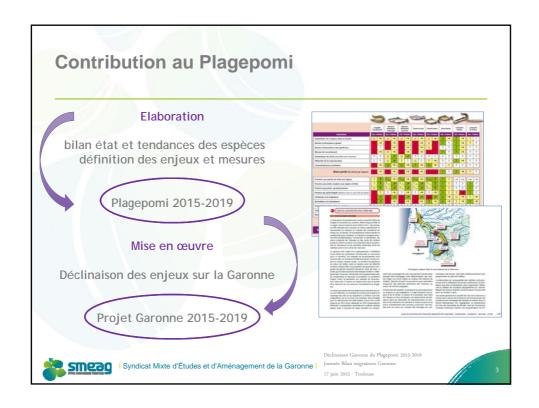


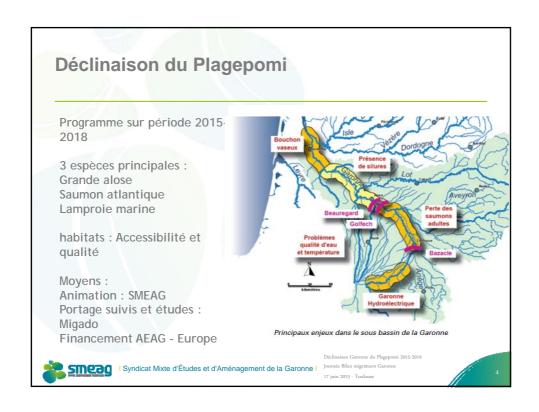


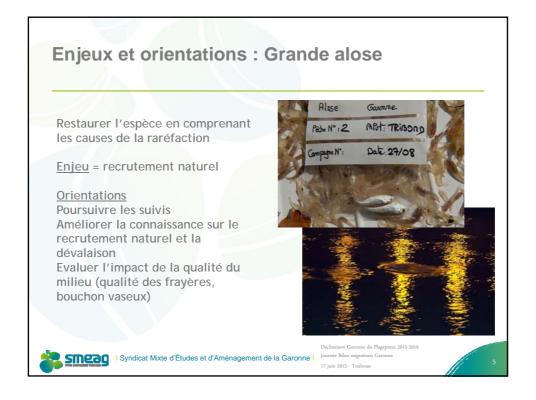






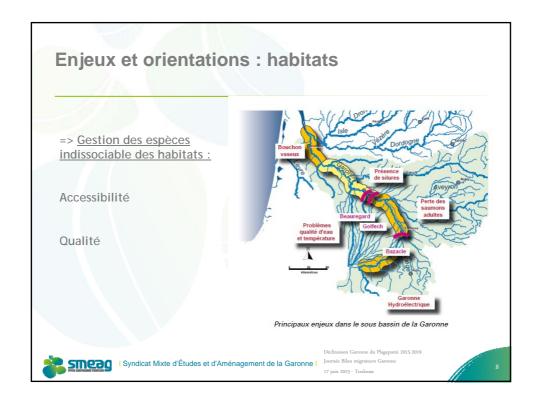


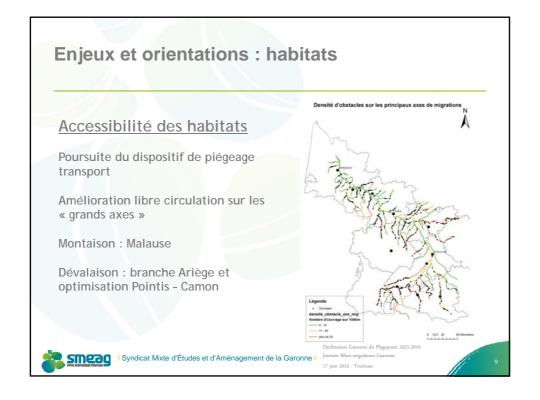


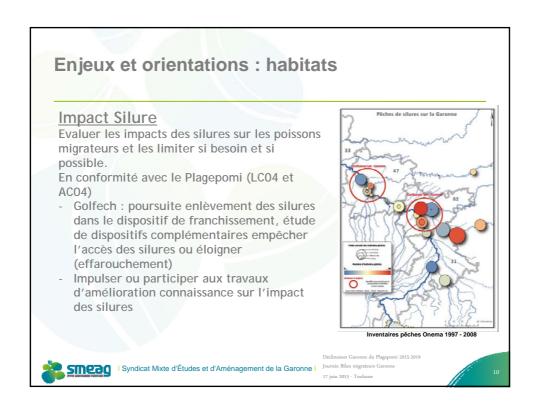


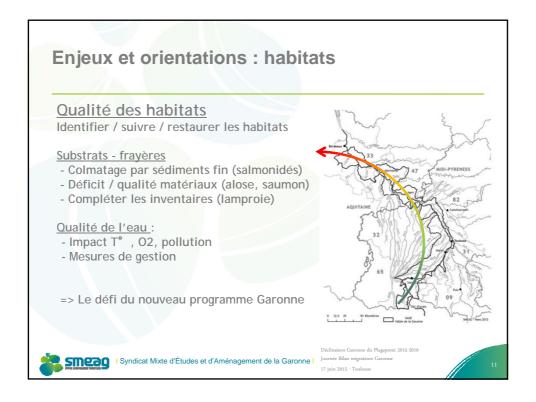




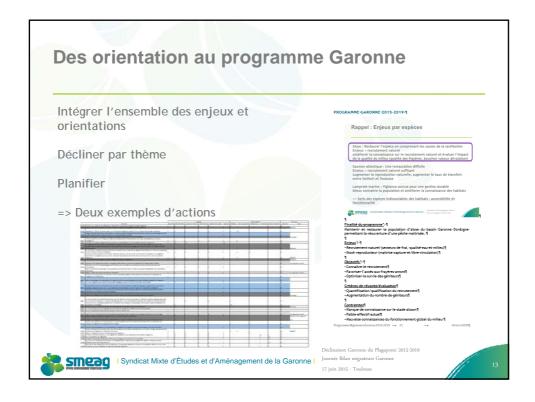


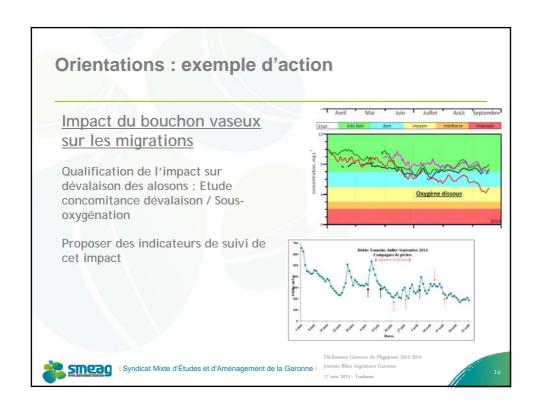












Orientations: exemple d'action

Tronçon Golfech - Toulouse

Perte de 2/3 des saumons entre Golfech et Toulouse.

=> Lancement d'une étude (maitrise d'ouvrage AEAG)

- recueil des données,
- Établissement de la qualité globale de la Garonne,
- influence de cette qualité sur les migrations ?
- Comment y remédier

=> Et simultanément : expérimenter les conditions de reproduction sur le secteur Ariège en transportant les géniteurs depuis Golfech jusqu'aux sites de reproduction potentiels avec suivi de l'évolution du colmatage des frayères.





Singal | Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne | Journée Bilan migrateurs G

Déclinaison Garonne du Plagepomi 2015-2019 Journée Bilan migrateurs Garonne 17 iuin 2015 - Toulouse

15



Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Bilan des migrations et du suivi des espèces en 2014

(Stéphane Bosc, Laurent Carry, Migado)

Saumon:

Programme de repeuplement en juvéniles de saumon :

Production de 650 000 individus, meilleure que les prévisions. Répartition entre Ariège (300 000), Neste (160 000) et Garonne (190 000). La partie amont de l'Ariège (entre les barrages de Las Rives et Labarre) ne sera pas repeuplée en 2015, car réservée pour vérifier la reproduction naturelle des saumons remontés depuis Golfech.

Les pêches de contrôle ont montré de bons résultats sur l'Ariège et Neste aval, par contre sur la Garonne et la Neste amont, les résultats ont été assez mauvais laissant présager des problèmes d'habitats.

Dévalaison

Pendant la période de dévalaison, les débits ont été forts, entrainant de la surverse aux barrages. 6200 smolts piégés à la dévalaison. C'est un effectif faible, mais toutefois dans la moyenne de ce qu'on observe en cas de forts débits. Ils permettent de démontrer qu'il y a eu une bonne acclimatation des effectifs déversés en 2013, malgré l'hydrologie très forte, qui a perturbé les déversements et les pêches de contrôle. Pour 2015, il est prévu de faire des tests marquage-recapture pour tester l'efficacité des nouveaux plans de grille installés et évaluer les échappement par les barrages à Pointis et Camon.

Test dévalaison puits de Golfech : Lâchers de lots de 200 smolts dont 2-marqués par radio pistage en amont de l'usine et directement 2 radio marqués dans les puits. Les smolts sont passés très rapidement à l'aval, pas d'accumulation constatée. Les débits étaient importants et tous les groupes étaient en fonctionnement maximum.

Le contrôle des migrations de saumons adultes en 2014 :

- 90 saumons en amont de Golfech (sur les 141 saumons qui ont franchis l'ascenseur 9 ont été transportés au centre de reconditionnement de Bergerac et 42 transportés en Ariège à l'amont du barrage de Las Rives). Cet effectif est cohérent avec les dévalants d'il y a 2-3 ans pour un taux de retour de 0,8 %. Montaison au printemps uniquement (pas de reprise de migration automnale). 8 castillons (5.5 % des effectifs).
- 14 saumons à Toulouse Bazacle : 14 saumons (sur les 90 passés à l'amont de Golfech soit un taux de transfert de 16 %). Ce faible taux de transfert entre Golfech et Toulouse pose question. En effet jusqu'en 2002, 60 % des

PHM passaient à l'amont de Toulouse. A partir de 2003, on a observé des dégradations du débit d'attrait impactant le bon fonctionnement de la passe au Bazacle. Or, depuis 2013, ce problème est corrigé et on se retrouve dans des conditions similaires à avant 2003 et le taux de transfert reste très faible. Des investigations vont être menées à Golfech (sortie du canal de transfert) et Bazacle (entrée de la passe) pour voir si la présence de silure n'impacte pas ce taux de transfert (prédation notamment). Des caméras vont être installées, ainsi que des détecteurs Tiris. Une partie des saumons vont être marqués.

- 5 saumons à Carbonne (transportés sur la Pique).

Déversement des saumons en Ariège

42 saumons piégés à Golfech (représentant environ 1/3 de l'effectif total) ont été transportés en Ariège et déversés en amont du barrage de Las Rives, entre le 18 mars et le 27 mai. Essentiellement des grands saumons (PHM) dont la taille moyenne est de 80 cm. Ces saumons ont fait l'objet de suivi à l'automne, en canoé (avec mise à jour des cartographies des habitats), à pied et par un drone.

Grande alose

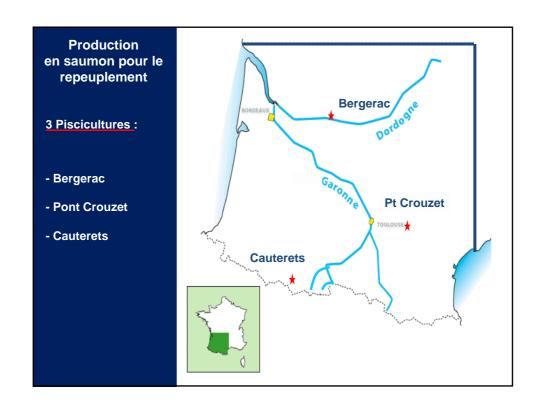
Le contrôle des remontées de géniteurs d'alose a permis de comptabiliser en 2014 : 1100 aloses en amont de Golfech et aucune à Toulouse. L'activité de reproduction en Garonne a été faible encore cette année. Malgré un début prometteur, la reproduction a été stoppée par un coup d'eau et n'a pas vraiment repris ensuite : 3300 géniteurs au total sur la Garonne (stock reproducteur global Garonne + Dordogne estimé à environ 5000 géniteurs).

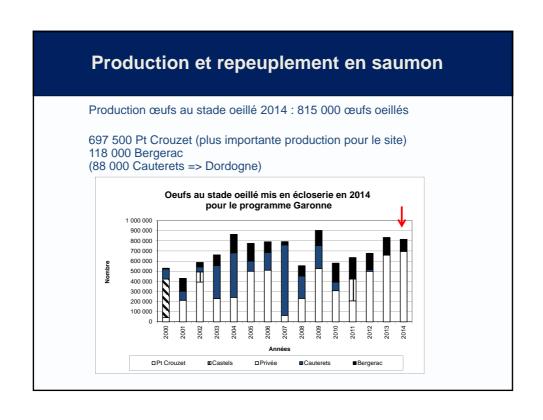
Lamproie marine

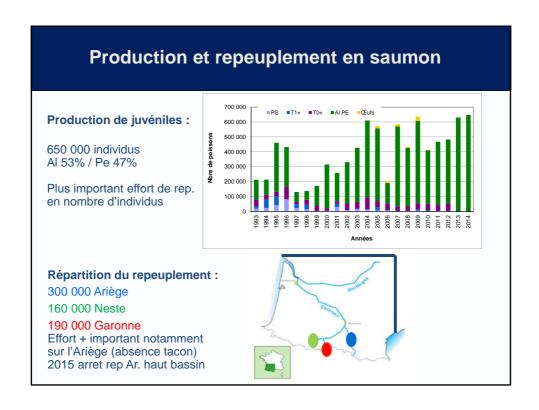
Aucune lamproie n'est remontée en amont de Golfech en 2014 et pour la deuxième année consécutive. Les forts débits ont peut-être engendré un repli des individus sur les cours d'eau tributaires. La turbidité de la Garonne ne permet pas d'observer les nids de cette espèce mais les faibles migrations au niveau de Golfech observées depuis quelques années (observations identiques sur la Dordogne) associés à quelques indicateurs de terrains (faible nombre de nids recensés sur la Dordogne en aval de Tuilières, pas ou peu d'observations de nids sur la partie aval du Lot en aval d'aiguillon, site privilégié pour la reproduction de cette espèce...) montrent qu'il faut rester vigilant avec cette espèce à fort enjeu halieutique, notamment sur les condition de survie des ammocètes, sur la Garonne et sur les affluents.













Piégeage transport à la dévalaison sur la Garonne

Saison 2014: 6 mars au 22 mai

Forte hydrologie (centrales à pleine puissance sur toute la période)

Fonctionnement des pièges perturbé : arrêts pour cause de veille de crue 5 Pointis et 3 Camon

Surverses sur les barrages très importantes tout au long de la saison

Effectifs piégés : 6 188 smolts : faible effectif piégé

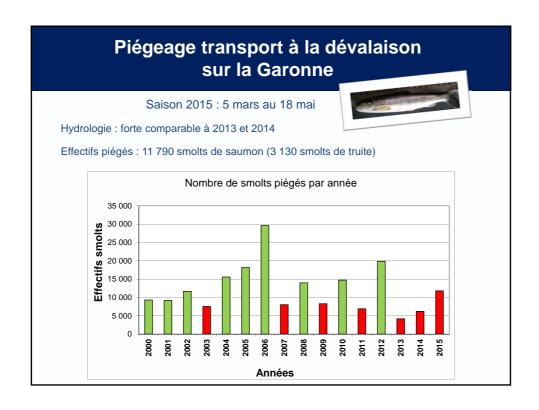
Échappement par les barrages, Efficacité des exutoires diminuée

Bonne acclimatation repeuplement 2013 malgré conditions repeuplements difficiles

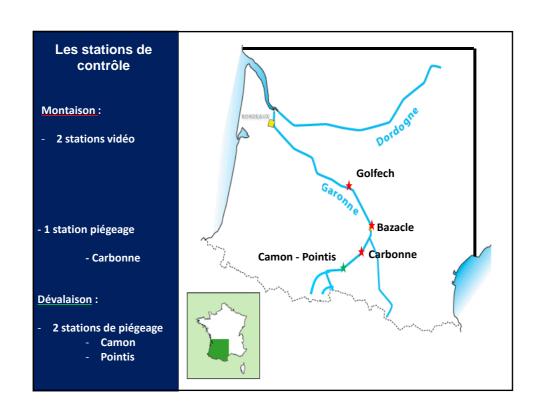
n	Débits nensuels (m3/s)	2013	2014	Moyenne 1986-2012			
	Mars	120	90	53			
	Avril	123	119	73			
	Mai	133	111	106			
	Moyenne évalaison	125	106	77			

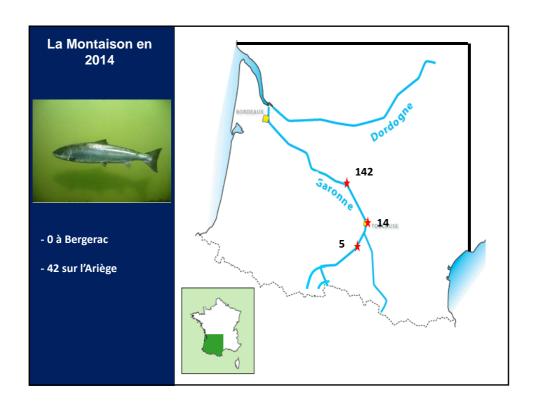
		SAT		TRF	Autres	
		smolt	TRF	smolt	espèces	Total
	Camon	3 774	519	318	29	4 640
	Pointis	2 414	405	368	19	3 206
2	Total	6 188	924	686	48	7 846

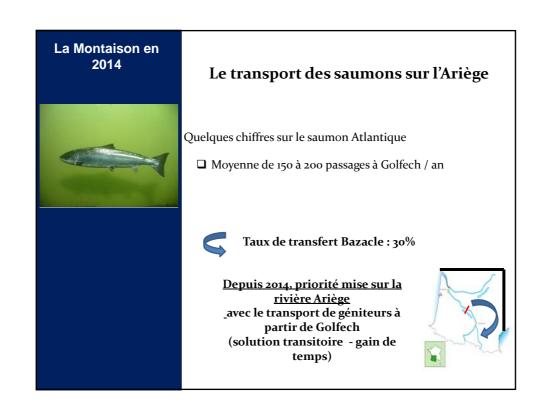
Piégeage transport à la dévalaison sur la Garonne Automne 2014 Changement des plans de grilles des 2 centrales Espacements 2 cm





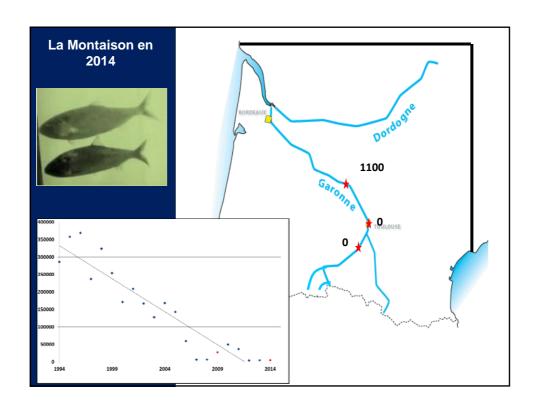


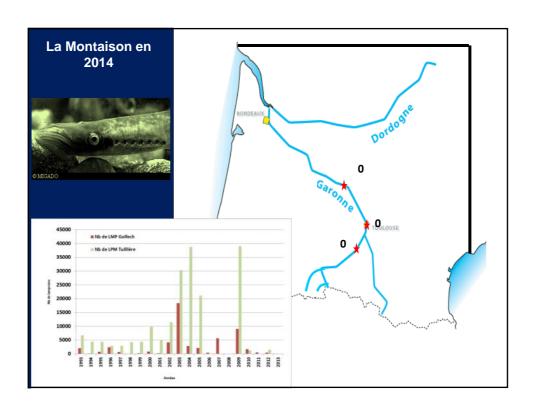


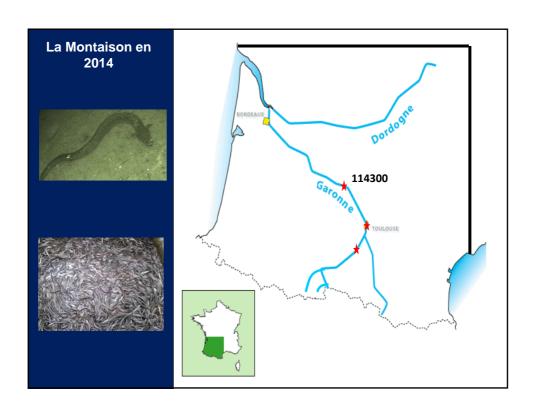


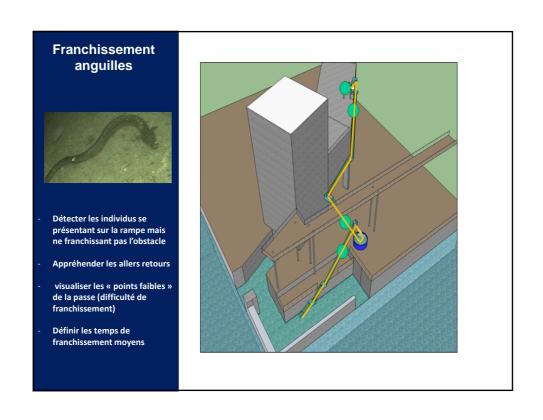


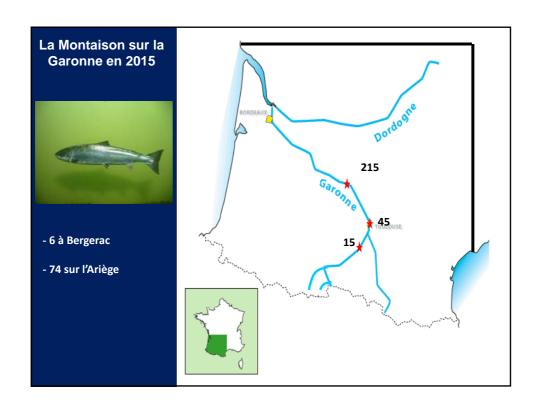


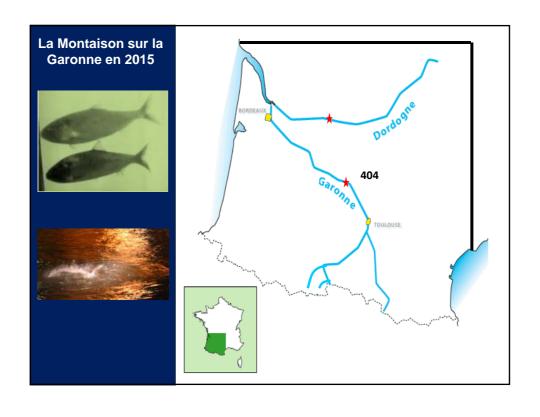


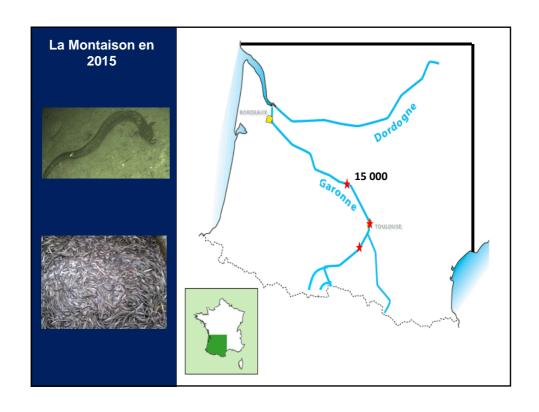














Groupe Migrateurs Garonne

Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Évaluation du colmatage du substrat des frayères à salmonidés du Haut Bassin de la Garonne

(Marie Coll, Fédération de pêche de la Haute-Garonne)

Le bassin versant de la Garonne amont est un système très anthropisé, très perturbé. Les cours d'eau ont subi des modifications hydromorphologiques. comme par exemple des actions de recalibrage et d'endiguement qui ont modifié les caractéristiques physiques des cours d'eau (profondeur, largeur, vitesse de courant...). Ces modifications ont eu un impact direct sur les hydrosystèmes. La deuxième problématique de ce bassin versant est l'hydroélectricité. Que ce soit sur la Garonne amont ou sur ses affluents, plusieurs types d'ouvrages hydroélectriques sont recensés (tronçons courtcircuités, éclusées, barrages). La problématique des barrages est majeure étant donné qu'ils perturbent profondément la dynamique naturelle du transport sédimentaire, en retenant la granulométrie grossière et en laissant transiter la granulométrie fine. Ce sédiment fin peut entrainer le colmatage des frayères à salmonidés (truite fario et saumon atlantique dans notre cas). L'objectif de cette étude était de rechercher une méthode pouvant évaluer le degré de colmatage des frayères à salmonidés. Le stage s'est réalisé dans le cadre des suivis annuels des frayères à salmonidés, réalisés par la fédération de pêche de Haute Garonne et par l'association MIGADO (responsable de la restauration des poissons migrateurs sur la Garonne et la Dordogne).

Il existe plusieurs méthodes se basant sur des critères différents qui permettent d'évaluer le colmatage des cours d'eau. Une des méthodes la plus souvent utilisée, et pourtant subjective, est la méthode Archambaud qui se base uniquement sur des critères visuels. Une autre méthode couramment utilisée est celle qui se base sur l'oxygénation du sédiment (plus un sédiment est oxygéné moins il est colmaté). Une troisième méthode, qui est celle retenue pour cette étude, est celle de Datry, et se base sur la conductivité hydraulique. Ce protocole a été testé et validé par l'ONEMA. C'est une méthode peu subjective, simple à mettre en œuvre sur le terrain et réplicable (elle donne des résultats comparables facilement stations/cours d'eau). Pour mesurer la conductivité hydraulique, un minipiézomètre est enfoncé dans le sédiment et le temps nécessaire à l'infiltration d'un litre d'eau est chronométré. Au point d'enfoncement, la hauteur d'eau dans le tube et à l'extérieur du tube est mesurée. A partir de ces paramètres, on peut alors calculer la conductivité hydraulique (m/h). Alors que ce protocole est initialement prévu pour mesurer le colmatage à l'échelle d'un cours d'eau, il s'agit ici d'appliquer ce protocole dans un

nouveau contexte qui est celui des zones potentielles de frayères à salmonidés. Ces zones potentielles ne sont pas nécessairement des nids mais plutôt des zones présentant les caractéristiques physiques et granulométriques nécessaires à la reproduction (graviers/galets, faible profondeur d'eau, vitesse de courant relativement importante). Alors que le protocole Datry prévoie des transects bien définis pour placer 15 points de mesures, nous avons ici été limités en termes de superficie et avons tenté de réaliser au moins 5 mesures par station. Finalement, nous avons travaillé sur 19 stations, et réalisé 130 mesures de conductivité hydraulique. Afin de savoir si le protocole Datry permet de discriminer les zones potentielles de frayères selon leur conductivité hydraulique, nous avons classé les 19 stations étudiées en groupes selon leur fonctionnalité. Nous nous sommes basés ici sur trois critères : l'évaluation visuelle de l'état de colmatage, les connaissances disponibles sur les dynamiques de populations (qui reflètent la fonctionnalité de la reproduction) et le contexte environnemental de la station (influence d'éclusées, de barrages...). Ainsi nous avons réalisé trois groupes selon le « dire d'expert » : un premier qui regroupe les références fonctionnelles non colmatées, un deuxième groupe qui réunit les stations qui selon nous semblaient colmatées, et un troisième groupe comportant les stations pour lesquelles notre apriori était négatif (difficultés pour nous prononcer).

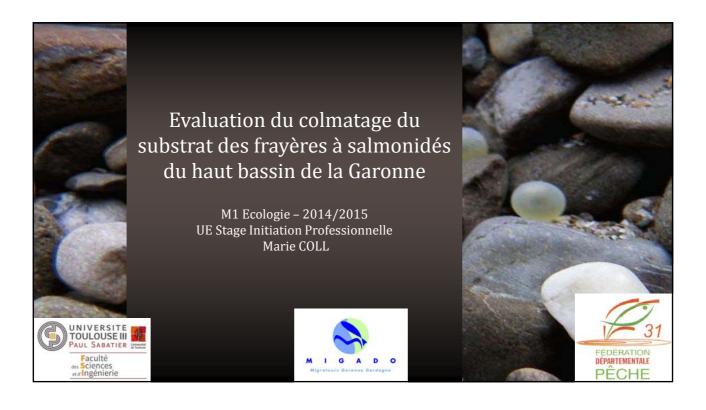
Afin de savoir si les conductivités hydrauliques permettent de discriminer les zones potentielles de frayères, un premier test de comparaison globale des stations a été effectué (test de Kruskal Wallis). Celui-ci s'étant avéré positif, un second test de comparaison deux à deux a été réalisé (test de Dunn). Celui-ci a mis en évidence l'existence de trois groupes « statistiques » ; un premier contenant les références fonctionnelles (les autres stations y étant associées sont donc des zones potentielles de frayères fonctionnelles), le second groupe contenait des stations présentant des conductivités hydrauliques inférieures (zones potentielles colmatées). Seule une station (pont de Galié, sur la Garonne) n'a été associée à aucun de ces deux groupes et présentait des valeurs de conductivité hydrauliques intermédiaires.

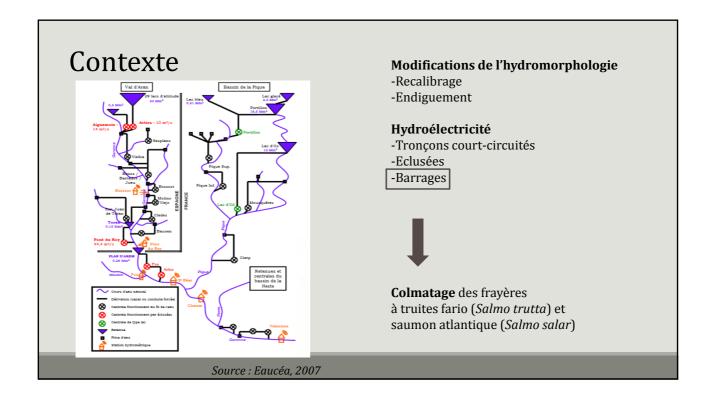
A l'échelle du bassin versant, trois affluents de la Garonne sont fonctionnels non colmatés (Neste d'Ôo, Neste d'Oueil, Neste du Louron). Trois affluents sont colmatés (Pique, Neste d'Aure, Ariège). La Garonne semble présenter un gradient de dégradation de l'amont vers l'aval (accentuation du problème de colmatage vers l'aval). Il est important de préciser que sur les 19 stations étudiées, 4 ne présentaient pas de zone potentielle de frayère ; aucune mesure n'a pu être réalisée sur ces stations.

En ce qui concerne le protocole, il semblerait qu'il puisse être utilisé pour la problématique du colmatage des frayères étant donné que les groupes statistiques rejoignent les groupes définis par le dire d'expert. Et ce, malgré les quelques modifications apportées au protocole (nombre de mesures par station, profondeur d'enfoncement).

Pour conclure, cette étude a permis de confirmer la problématique du colmatage de frayères sur le bassin versant de la Garonne amont. Elle a également permis de mettre en évidence les limites du dire d'expert. Le colmatage étant une problématique complexe, il est préférable de l'étudier avec des outils précis et peu subjectifs (plutôt que par une évaluation visuelle). Si ce protocole continue d'être appliqué à cette problématique, il pourrait permettre un suivi des zones potentielles de frayère à travers le temps, d'un point de vue qualitatif (niveau de colmatage) et quantitatif (présence/absence).

Finalement, ce protocole constitue un outil d'aide à la décision vis-à-vis des différentes actions de gestion mises en œuvre. En effet, la Fédération de pêche de Haute Garonne et l'association MIGADO sont chargées de réaliser des suivis des populations piscicoles et d'aleviner les cours d'eau présentant un déficit de reproduction. Ce protocole permettrait de repérer les cours d'eau nécessitant l'alevinage (inutile pour les cours d'eau présentant des zones potentielles de frayères non colmatées). De plus, de futurs aménagements de frayères artificielles sont prévus afin de compenser les frayères naturelles colmatées. Le protocole DATRY pourrait permettre de cibler les cours d'eau nécessitant de tels aménagements mais également de réaliser un suivi de l'évolution de l'éventuel colmatage des frayères artificielles au cours du temps.





Objectif

Rechercher une méthode d'évaluation du colmatage des frayères à salmonidés

Cadre:

Suivis annuels des frayères à salmonidés (hiver)

Coopération entre la Fédération de pêche de Haute-Garonne (truite fario) et l'association MIGADO (saumon atlantique) et échanges techniques avec l'ONEMA











Participation des fédérations de l'Ariège (09) et des Hautes-Pyrénées (65)







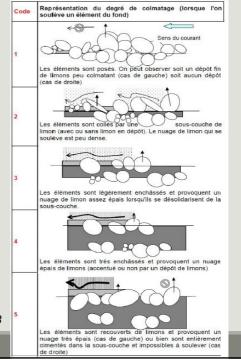
Partenaires financiers :

Matériel et méthode

Plusieurs protocoles possibles :

Critères visuels (Archambaud et al., 2005)
 Utilisé par Migado en 2011 sur la Garonne amont

Source: Braud & Alber, 2013



Matériel et méthode

Plusieurs protocoles possibles :

2. Oxygénation du sédiment (Braud & Alber, 2013)Utilisé par Migado en 2011 sur la Garonne amont





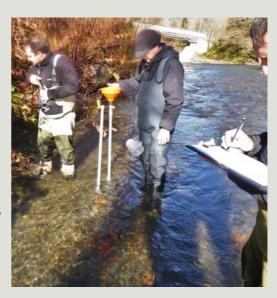
Matériel et méthode

Plusieurs protocoles possibles :

3. Conductivité hydraulique (DATRY, 2010)



- Validé par l'ONEMA
- Méthode peu subjective, réplicable, simple à mettre en œuvre



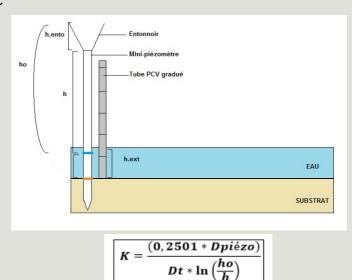
Matériel et méthode

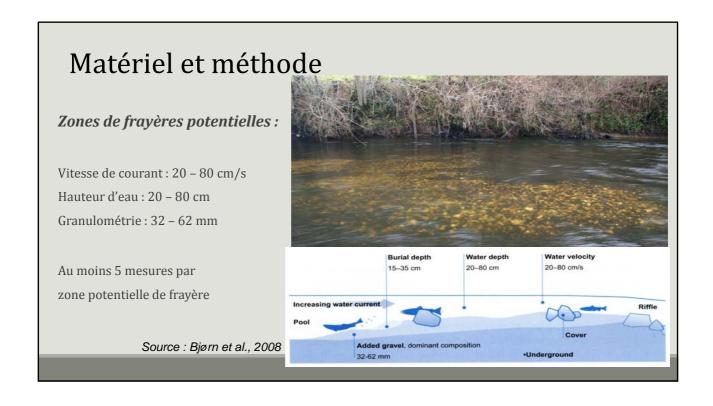
Protocole DATRY:

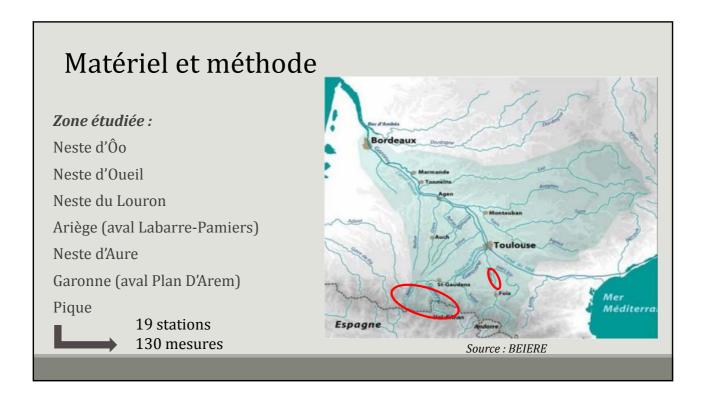
Basé sur la conductivité hydraulique (K, en m/h)

Mesure de paramètres :

- •Temps d'infiltration d'1L d'eau
- •Hauteur d'eau dans le mini-piézomètre
- •Hauteur d'eau extérieure
- → Calcul de conductivité hydraulique







Matériel et méthode Définition de groupes de stations à partir d'inventaires et observations : A partir d'outils différents Critères visuels d'évaluation du niveau de colmatage Pêches électriques et dynamique des populations Contexte environnemental 3 groupes selon l'état de colmatage : -Peu colmatés (Références fonctionnelles) -Colmatés -Probablement colmatés

Matériel et méthode

Analyses statistiques:

La mesure de conductivité hydraulique discrimine-t-il les frayères en fonction de leur degré de colmatage ?

→ Test de comparaison globale des stations (Kruskal-Wallis)

Si oui, quelles frayères diffèrent?

→ Test de comparaison des stations deux à deux (Dunn)

Résultat - Discussion

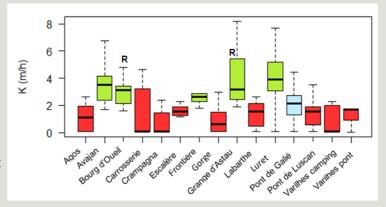
•3 affluents les frayères ne sont pas colmatées (Neste d'Ôo, Neste d'Oueil, Neste

du Louron)

•3 affluents zones de repro semblent colmatés

(Pique, Ariège, Neste d'Aure)

•Gradient de dégradation de l'amont vers l'aval pour la Garonne



Discussion - Applicabilité du protocole

- •Les groupes obtenus par les analyses statistiques correspondent aux groupes définis à partir du dire d'expert
- •Protocole semble utilisable pour l'étude des frayères malgré quelques modifications
- -Profondeur
- -Nombre de mesures par station

Conclusion

- •Confirmation de la problématique « colmatage »
- •Limites des méthodes basées uniquement sur des observations, besoin d'un protocole non subjectif
- •Semble adapté permettre le suivi des frayères au cours du temps
- •Outil d'aide à la décision pour les actions de gestion (soutien des populations)
- •Aménagement de frayères et suivi de leur fonctionnalité

Merci pour votre attention

Groupe Migrateurs Garonne

Journée Bilan migrateurs Garonne 17 juin 2015 Espace EDF Bazacle - Toulouse

Méthode de diagnostic d'état sédimentaire en aval d'un barrage

(Jean-René Malavoi, EDF)

Contexte général et objectifs

La nouvelle réglementation française en matière de continuité écologique (Article L.214-17 du code de l'environnement et sa circulaire d'application du 18 janvier 2013) oblige les gestionnaires d'ouvrages transversaux (seuils, barrages) barrant le lit des cours d'eau classés en Liste 2, à "assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs" (L.214-17 CE, I, 2°).

Deux paragraphes de la circulaire d'application précisent les attentes de l'Etat en matière de "fonctionnalité sédimentaire et écologique" du cours d'eau.

- § 1.1 annexe 2 : "(...) l'objectif est de garantir la vie des biocénoses aquatiques (poissons, invertébrés, végétaux) dont les habitats sont inféodés au substrat alluvial. Il n'y a alors pas nécessité de préserver /restaurer la fonctionnalité d'ensemble du tronçon géomorphologique. Il s'agit d'assurer sur le moyen/long terme une superficie, une épaisseur, une nature granulométrique ainsi qu'un agencement de substrat alluvial, une fréquence de mise en mouvement, permettant la vie des espèces de la biocénose aquatique cibles sur le tronçon considéré. C'est ce niveau d'ambition qui est principalement visé par l'article L. 214-17 du code de l'environnement. (...).
- § 1.2 (...). Le caractère suffisant s'applique principalement aux sédiments grossiers correspondant à la charge de fond dans la mesure où ils contribuent : à l'équilibre géodynamique du cours d'eau, à la diversification des habitats et des faciès du lit mineur, aux processus d'auto épuration. (...)." L'objectif principal de la méthode de diagnostic que nous avons développée pour évaluer l'état sédimentaire d'un tronçon de cours d'eau en aval d'un ouvrage, est de vérifier si les 5 paramètres descriptifs du substrat alluvial grossier cités dans la Circulaire, à savoir, la superficie, l'épaisseur, la granulométrie, l'agencement, la fréquence de mise en mouvement, sont compatibles avec la vie des biocénoses aquatiques "cibles" présentes ou théoriquement présentes sur ce tronçon.

Il s'agit finalement d'analyser la "fonctionnalité potentielle" des habitats aquatiques et rivulaires liés au substrat alluvial.

Protocoles de description

Deux approches principales peuvent être mises en œuvre, soit indépendamment soit complémentairement :

- une approche linéaire globale, où l'on décrira tout ou partie du linéaire du tronçon de référence et de celui potentiellement impacté. Y seront principalement analysés:
 - les faciès d'écoulement
 - les bancs alluviaux non ou peu végétalisés
 - divers paramètres à l'échelle de 30 à 40 transects
- une approche stationnelle, visant à décrire au moyen d'un protocole adapté, a minima une station "représentative" par tronçon homogène, tant en amont (dans le tronçon de référence) qu'en aval (dans le tronçon potentiellement impacté). Cette approche a l'avantage de pouvoir être corrélée à des données biologiques, "traditionnellement" recueillies à l'échelle d'une station (notamment pour ce qui concerne les poissons).

On peut utiliser l'une, l'autre ou les deux selon les besoins de l'étude, l'intensité probable des impacts, le budget disponible.

Toutefois, si l'une devait être privilégiée ce serait l'approche linéaire globale, plus à même de rendre compte de modifications de processus hydromorphologiques dont une seule station est rarement représentative. Il pourrait alors être envisagé d'adapter les protocoles de recueil de données biologiques à ce type d'approche (la méthode du kick sampling existe déjà pour les invertébrés benthiques).

• une approche alternative réservée aux cours d'eau à faciès très torrentiels ou coulant principalement sur le substratum, est proposée.

Seule l'approche globale sera présentée ici.

Les investigations sont réalisées sur tout ou partie du linéaire potentiellement impacté par l'ouvrage.

- sur tout le linéaire potentiellement impacté si celui-ci mesure moins d'une certaine longueur proportionnelle à la largeur du cours d'eau (voir tableau ci-dessous)
- sur un linéaire proportionnel à la largeur à pleins bords si le linéaire impacté est d'une longueur supérieure

Dans les deux cas on cherchera à mesurer un linéaire sensiblement équivalent sur le tronçon de référence.

Sur ce linéaire 30 à 40 transects (profils en travers) positionnés de manière **systématique** seront décrits. Le linéaire à décrire et l'espacement entre les transects est basé sur une loi puissance de proportionnalité à la largeur à pleins bords moyenne du cours d'eau dans le tronçon considéré (tableau et figure ci-dessous).

NB : Sur les rivières en tresses la largeur à pleins bords (largeur pb) est remplacée par 1.5 largeur du lit mouillé au débit observé.

Cette loi est la suivante :

espacement entre transects = 10 largeur pb 0.7

Elle a été établie empiriquement pour garantir une bonne adéquation entre le linéaire à décrire et la taille du cours d'eau. L'espacement entre transects varie ainsi de 9 fois la largeur pour les petits cours d'eau à 4 fois pour les plus grands. Le linéaire est ensuite calculé en fonction du nombre de transects que l'on choisira de décrire.

3 types de données sont renseignés :

- la granulométrie des lits mineur et moyen (bancs exondés)
- l'épaisseur du matelas alluvial
- le degré de colmatage superficiel

Ces données sont ensuite synthétisées, notamment dans une matrice d'habitat présentée ci-dessous :

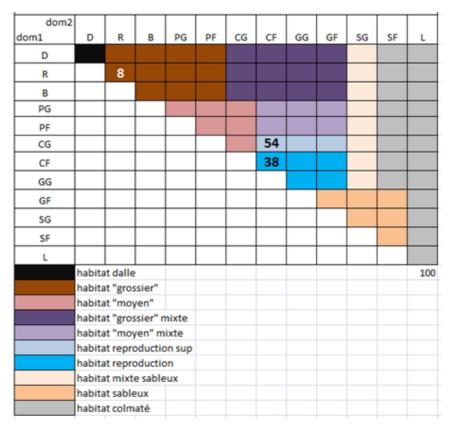


Figure 1 : la matrice d'habitats à l'échelle d'un transect (les chiffres représentent les pourcentages de surface occupée sur le transect)

L'ensemble des linéaires de référence et potentiellement impactés par un ouvrage sont alors comparés, comme on peut le voir sur la figure suivante.

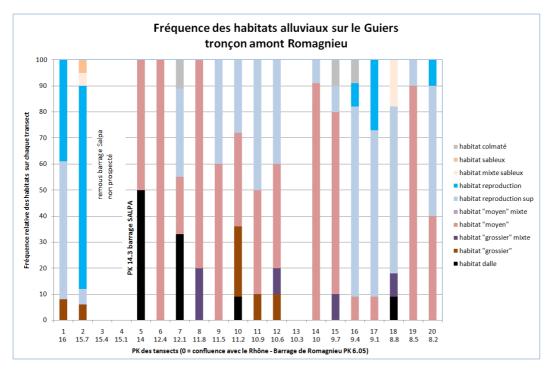


Figure 2 : exemple d'histogramme d'analyse des "habitats alluviaux" des transects. Le Guiers en amont du barrage de Romagnieu (tronçon de référence)

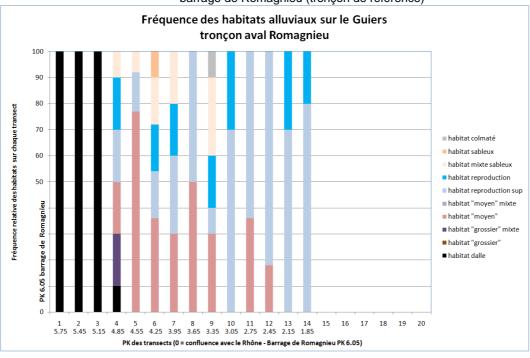


Figure 3 : exemple d'histogramme d'analyse des "habitats alluviaux" des transects. Le Guiers en aval du barrage de Romagnieu, (tronçon potentiellement impacté)

3 - Conclusion

La méthode proposée ici et en cours de mise en œuvre sur de nombreux cours d'eau classés en liste 2, a pour objectif d'identifier, au travers de données granulométriques directement traduites sous formes d'habitats aquatiques, des écarts entre une situation "amont" d'un ouvrage hydroélectrique et une situation "aval" potentiellement impactée par l'ouvrage. Elle permet aussi d'évaluer l'évolution des habitats alluviaux entre une situation avant et après restauration (après réinjection sédimentaire par exemple).

Réunion technique SMEAG 17 juin 2015

Diagnostic d'état sédimentaire en aval d'ouvrages classés Liste 2

Présentation générale



Contexte L214-17 et Circulaire du 18 janvier 2013 relative à l'application des classements de cours d'eau

§ 1.1 "Selon une approche intermédiaire, l'objectif est de garantir la vie des biocénoses aquatiques (poissons, invertébrés, végétaux) dont les habitats sont inféodés au substrat alluvial. Il n'y a alors pas nécessité de préserver /restaurer la fonctionnalité d'ensemble du tronçon géomorphologique. Il s'agit d'assurer sur le moyen/long terme une superficie, une épaisseur, une nature granulométrique ainsi qu'un agencement de substrat alluvial, une fréquence de mise en mouvement, permettant la vie des espèces de la biocénose aquatique cibles sur le tronçon considéré. C'est ce niveau d'ambition qui est principalement visé par l'article L. 214-17 du code de l'environnement. (...).

§ 1.2 (...). Le caractère suffisant s'applique principalement aux sédiments grossiers correspondant à la charge de fond dans la mesure où ils contribuent : - à l'équilibre géodynamique du cours d'eau, à la diversification des habitats et des faciès du lit mineur, aux processus d'auto épuration. (...)."



CONCEPT

LA TYPOLOGIE DES OUVRAGES VIS-À-VIS DE LA CONTINUITE SEDIMENTAIRE

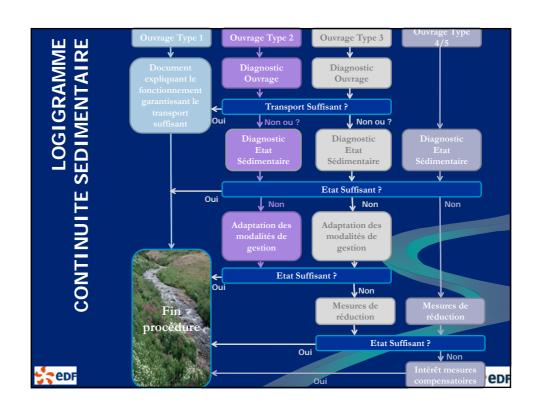
La « transparence » d'un ouvrage vis-à-vis du transport solide par charriage peut se caractériser par 3 métriques

- Volume Transitant (VT) / Volume Entrant (VE)
- Granulométrie Transitant (GT) / Granulométrie Entrant (GE)
- Fréquence Transit (FT) / Fréquence Naturelle (FN)



Ouvrage Type 2 Ouvrage Type 1 Ouvrage Type 3 Ouvrage Type 4 Ouvrage Ouvrage Ouvrage Ouvrage étanche totalement transparent à la transparent à une au charriage, mais transparent au plus grande partie partie du certaines fractions charriage de par sa du charriage de charriage. moyennes (sables, conception et sa par sa conception Certaines fractions graviers) peuvent gestion (ouverture et sa gestion movennes et occasionnelleen crue et grossières passent ment transiter à transparence lors d'opérations l'occasion notamment) de transparence d'opérations $VT \simeq \dot{a} \leq VE$ particulières $VT = a \simeq VE$ $VT \le \dot{a} << VE$ et/ou (vidanges, $GT = a \simeq GE$ $GT \simeq a \leq GE$ et/ou chasses) $FT = a \simeq FN$ GT ≤ à << GE et/ou FT ≃ à ≤ FN et/ou VT << à 0 VE GT << à 0 GE $FT \le a << FN$







Objectif « théorique » du diagnostic

Vérifier si, dans le tronçon concerné par l'ouvrage, les 5 paramètres descriptifs du substrat alluvial grossier cités dans la Circulaire,

- la superficie
- l'épaisseur
- la granulométrie
- l'agencement
- la fréquence de mise en mouvement

sont compatibles avec la vie des biocénoses aquatiques "cibles" présentes ou théoriquement présentes sur ce tronçon.

ON CHERCHE DONC À ÉVALUER

SI LE TRONÇON POTENTIELLEMENT IMPACTÉ

PRÉSENTE UN « ÉTAT SUFFISANT »

DU POINT DE VUE DES HABITATS ALLUVIAUX



Problème : on ne connait pas suffisamment les exigences des biocénoses par rapport au substrat alluvial, notamment grossier (qq idées sur les superficie des zones de fraie pour TRF)

Actuellement, on ne peut donc travailler principalement que sur l'approche hydromorphologique, avec 2 options :

- Références typologiques (pas au point...)
- Références amont/aval ouvrage



Objectifs « secondaires » ou « intermédiaires » du diagnostic

- identifier les dysfonctionnements hydrosédimentaires sur les tronçons de cours d'eau classés L2
- identifier leur(s) cause(s)
- évaluer leurs impacts sur les biocénoses aquatiques (et éventuellement rivulaires)
- évaluer les moyens de les résorber ou de les réduire (on revient au point précédent...)



Démarche proposée pour une étude de diagnostic sédimentaire ORIENTEE classement liste 2



Méthodologie de description de <u>l'état</u> <u>sédimentaire</u> d'une portion de cours d'eau influencée par la présence d'un ouvrage, et dont la bonne fonctionnalité écologique est finalement l'objectif visé par le classement.

Des éléments complémentaires, non détaillés ici, permettront de déterminer soit par une approche <u>typologique</u>, soit par des moyens métrologiques adaptés et développés par ailleurs (galets marqués, géophones, hydrophones, mesures topo-bathymétriques, etc.), le <u>degré de continuité sédimentaire</u> du transport solide grossier au travers de l'ouvrage concerné par le classement.

La méthode proposée ici repose sur le principe de la comparaison relative d'un linéaire de « référence » situé en amont de l'ouvrage et d'un linéaire « potentiellement impacté » situé en aval de l'ouvrage

Deux approches complémentaires sont proposées :

- une approche linéaire globale, où l'on décrira tout ou partie du linéaire du tronçon de référence et de celui potentiellement impacté.
- une approche stationnelle, visant à décrire a minima une station "représentative" par tronçon homogène, tant en amont (dans le tronçon de référence) qu'en aval (dans le tronçon potentiellement impacté).





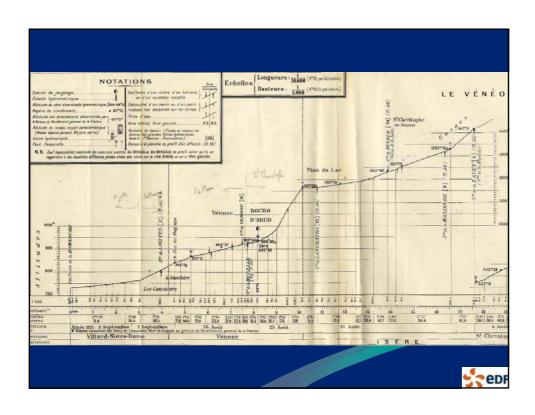
RECHERCHE D'UN TRONÇON/SOUS-TRONÇON DE "RÉFÉRENCE«

Afin de juger du niveau d'altération de l'état sédimentaire potentiellement généré par l'ouvrage, il est nécessaire de disposer d'un tronçon ou sous-tronçon de référence.
On évaluera alors «l'écart» par rapport à cette référence.

Deux possibilités :

- le tronçon de référence est situé sur le même cours d'eau (généralement en amont)
- le tronçon de référence est situé sur un cours d'eau de même type à proximité

Attention au choix du tronçon de référence





PROTOCOLES DE DESCRIPTION

Deux approches peuvent être mises en œuvre :

une approche linéaire globale,

où l'on décrira tout ou partie du linéaire du tronçon de référence et de celui potentiellement impacté.

Y seront principalement analysés : les faciès d'écoulement, les bancs alluviaux non ou peu végétalisés, divers paramètres à l'échelle de 15 à 20 transects,

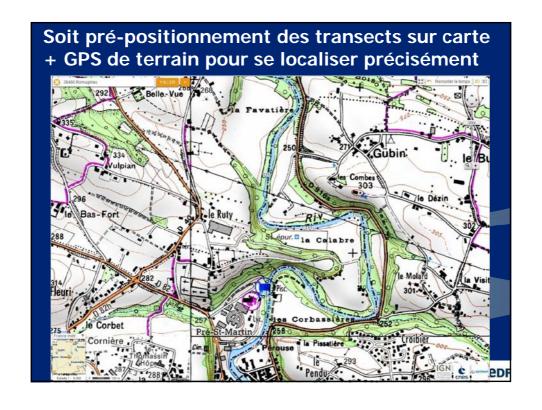


• une approche stationnelle,

visant à décrire a minima une station "représentative" par tronçon homogène, tant en amont (dans le tronçon de référence) qu'en aval (dans le tronçon potentiellement impacté). Cette approche a l'avantage de pouvoir être corrélée à des données biologiques, "traditionnellement" recueillies à l'échelle d'une station (notamment pour ce qui concerne les poissons).

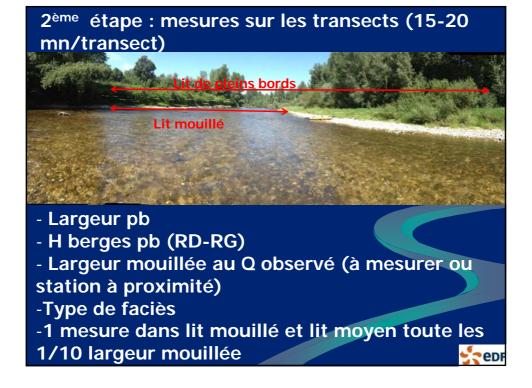
On pourra utiliser l'une, l'autre ou les deux selon les besoins de l'étude, l'intensité probable des impacts, le budget disponible.

PRINCIPES DE BASE DE L'APPROCHE LINÉAIRE GLOBALE linéaire à linéaire à ospecter pou 15 Tr (m) ospecter po 20 Tr (m) 1^{ère} étape : 1234 1562 10.0 1504 2005 détermination du 2663 3257 linéaire à prospecter 6185 et positionnement des 15 à 20 transects ESPACEMENT ENTRE TRANSECTS (M) NB: Riv en tresses. Lpb remplacé par 1.5 x Lmouillée



eDF

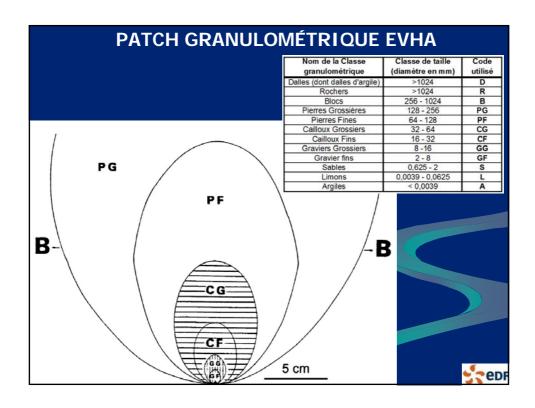




Mesures sur chaque point :

- Hauteur d'eau
- patch granulométrique dans un rayon de 0.5 m autour du point (méthode EVHA)
- épaisseur des alluvions > ou < 25 cm
- classe de colmatage (protocole Irstea Archambaud)
- sur les transects RADIERS : échantillonnage granulométrique Wolman 50

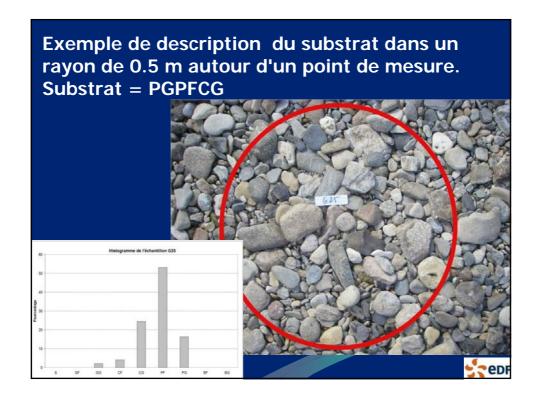




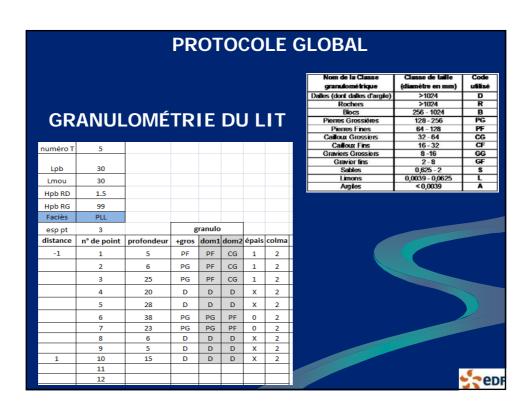
Code en 6 caractères

- Les deux premiers indiquent la classe granulométrique la plus grossière (ex : PG) à condition que ce type occupe au moins 10% de la surface observée.
- Les deux autres indiquent la classe dominante en surface occupée (ex : PGPF), le substrat dominant pouvant aussi être le plus grossier (ex : PGPG).
- Les deux derniers caractères sont utilisés si deux classes dominantes apparaissent (cas le plus fréquent) (ex : PGPFCG, PGPGPF etc..). Par convention le dominant 1 est toujours le plus grossier.

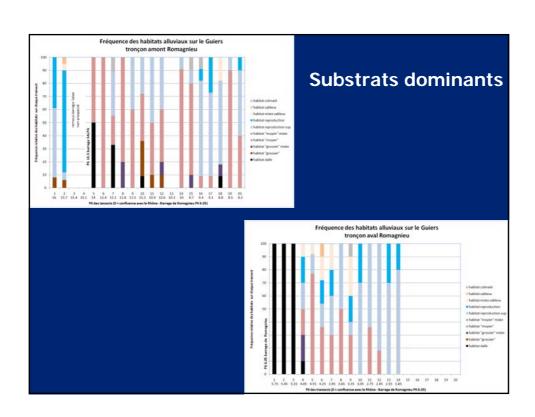


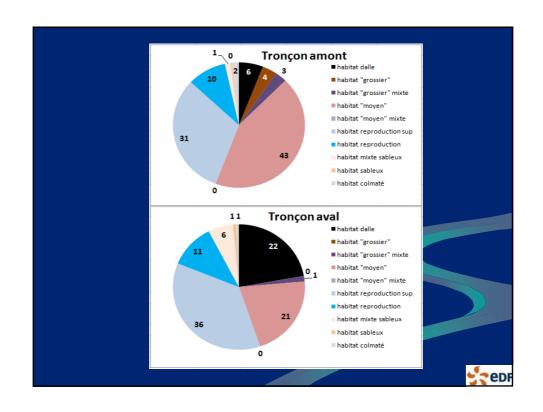


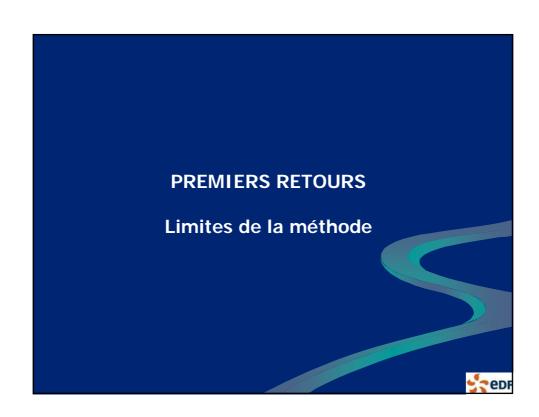




	5	Sub	st	rat	S	iot	nii	าลเ	าts			
Matrice des substrats dominants												
dom1	D	R	В	PG	PF	CG	CF	GG	GF	SG	SF	L
D												
R		8										
В		Ŭ										
PG												
PF												
CG							54					
CF							38					
GG												
GF												
SG												
SF												
L												
	habita	at dalle										10
	habitat "grossier"											
	habitat "moyen"											
		at "gros										
	habitat "moyen" mixte											
	habitat reproduction sup habitat reproduction											
	habitat mixte sableux											
	habitat sableux											
	habita	at colma	até									







LIMITES DE LA MÉTHODE

- 1. Difficultés de mesure
- * Sur les CE profonds et à fortes vitesses (ex sur la Loire à Lavoute) Notamment dans le tronçon non court circuité.
- -> biais sur le nombre de transects (19 au lieu de 40 prévus)
- -> biais sur le positionnement des transects (qui n'est plus aussi systématique que prévu dans le protocole. On vise souvent les faciès « wadables »)
- -> biais sur les mesures elles mêmes (visibilité)



Implique sur ces types de cours d'eau, de réaliser les mesures à l'étiage le plus bas

-> risque au niveau des délais de réalisation des diagnostics



2. Difficultés d'interprétation des résultats

- * Du fait de différences « globales » entre les tronçons amont et aval (pente, largeur pb etc...)
- * Du fait de différences par rapport aux types de faciès présents et/ou mesurés (expliqués en partie par les différences globales mais aussi par les difficultés de mesures sur certains faciès)



	Diagnostics sédimentaires									
	Total	Terminés	En cours	En attente						
2014	25	16	9	0						
2015	24	0	16	8						
2016	1	0	0	0						
			,							



